

Session d'automne de la conférence des ONG internationales du Conseil de l'Europe du 13 au 16 octobre 2025

La Conférence des ONG internationales (COING) a tenu sa session d'automne du 13 au 16 octobre avec un point spécial consacré à l'espace civique et aux développements problématiques dans plusieurs États membres concernant des législations sur les agents étrangers, des lourdeurs administratives, mais aussi des situations de procédures abusives, de harcèlement et des mesures de représailles affectant les organisations de la société civile et ses militants, y compris pour leur participation aux activités du Conseil de l'Europe. La COING a également adopté les textes suivants adressés au Conseil de l'Europe et à ses États membres :

- Recommandation « Pour une plateforme de dialogue interreligieux et interconvictionnel permanent au sein du Conseil de l'Europe » ;

<https://rm.coe.int/conf-ag-2025-rec5-projet-de-recommandation-pour-une-plateforme-de-dial/488028ba7b>

- Recommandation sur « La responsabilité des Etats en matière d'hébergement des personnes en situation de migrations, des réfugiés et des demandeurs d'asile – Un enjeu essentiel pour le respect des droits fondamentaux » ;

<http://rm.coe.int/conf-ag-2025-rec4-projet-de-recommandation-sur-la-responsabilite-des-e/488028ba79>

- Recommandation sur« L'accès de toutes et de tous au sport comme droitfondamental reconnu ».

<http://rm.coe.int/conf-ag-2025-rec6-projet-de-recommandation-sur-l-acces-de-toutes-et-de/488028c27f>

L'ACISJF a participé le 15 octobre à la journée internationale pour la pauvreté sur le parvis du palais de l'Europe.



Parmi les orateurs, Olivier De Schutter, membre du Comité européen des droits sociaux, Rapporteur spécial des Nations Unies sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, a déclaré : *Reconnaître les personnes vivant dans la pauvreté comme des titulaires de droits est une approche responsabilisante qui atténue la stigmatisation et garantit que les solutions politiques s'appuient sur leurs expériences vécues.*